

« Mieux vivre en ville en familles »

Conférence de

Madame **Marguerite Blais**

Présidente du **Conseil de la famille et de l'enfance**

Présentée lors de l'ouverture du

Forum de la ville de Gatineau

Sur son

Projet de politique familiale

29 Octobre 2004

Introduction

Le Conseil de la famille et de l'enfance est un organisme gouvernemental dont le mandat est de conseiller le gouvernement sur toute question relative à la famille et aux enfants. Il est composé de quinze membres nommés par le gouvernement et issus de divers milieux en lien avec la famille et l'enfance, comme les associations syndicales et patronales, les milieux des services de garde, de l'éducation, de la recherche, de la santé et des services sociaux, les municipalités, les organismes familiaux, les groupes de femmes.

Pour réaliser son mandat,

- le Conseil élabore et adopte des avis;
- il analyse et produit des recherches et des études portant sur la famille et l'enfance;
- il observe l'évolution de la politique familiale et les mesures qui en découlent.

La politique familiale du Québec a besoin de l'engagement des municipalités et du monde local dans son ensemble. Le monde municipal fait maintenant partie des domaines identifiés à notre *Plan d'action 2003-2004*.

Depuis un an, le Conseil participe au comité d'élaboration de la politique familiale de la ville de Québec et au comité famille de la conférence régionale des élus de Montréal. Il a aussi entrepris d'élaborer un avis à l'intention du gouvernement et des municipalités.

Cet avis présentera une réflexion prospective et des recommandations sur les principaux défis et les avantages que l'adoption d'une politique familiale municipale comporte pour les municipalités et les collectivités locales.

La réflexion du Conseil portera sur les domaines de compétences municipales qui intéressent beaucoup les familles : le logement, le transport en commun, l'aménagement urbain et l'organisation des loisirs.

Nos recherches ont débuté par les thèmes qui touchent l'aménagement du territoire et le transport, auxquels les politiques familiales municipales des années 1990 ont accordé moins d'attention. Ce sont des domaines d'intervention municipale qui ont beaucoup plus d'impacts sur les familles et les enfants qu'on ne le croit à première vue. Je vais donc surtout privilégier ces thèmes ce soir.

Étant donné que les politiques familiales locales sont un nouveau champ d'observation et de production pour le Conseil, il est important pour nous de participer à des événements comme celui qui nous rassemble ce soir. Ces forums nous permettent de mieux appréhender la réalité des familles, de même que les réalisations et les intentions locales au regard des familles comme celles de la ville et de la collectivité¹ de Gatineau.

Sans avoir encore pris connaissance du projet de politique familiale de votre ville, nous avons constaté que Gatineau est très présente dans la revue de presse municipale. Le dynamisme et le caractère innovateur de la ville nous sont apparus aussi dans la manière de faire participer le milieu à la préparation de la politique familiale.

Nous avons remarqué que vous vous activez pour faciliter la combinaison de différents moyens de se déplacer (à pied, en autobus, dans des automobiles partagées, etc.). Ces orientations nous semblent très prometteuses pour améliorer le temps et le milieu de vie des familles.

Le plan de ma présentation

On m'a demandé de parler du temps investi dans chaque cycle de vie des familles et de leur situation financière. C'est beaucoup, compte tenu du temps qu'on m'a alloué. Toutefois, vous me donnez la chance de m'exprimer sur les deux aspects qui préoccupent beaucoup les familles d'aujourd'hui !

Je vous parlerai donc de temps en le reliant à l'espace : deux inséparables. Les familles vivent dans le temps... et dans l'espace, qui s'influence l'un l'autre. J'aborderai la question en regard des trois grandes étapes que vivent les familles, avec l'enfance, l'adolescence et le vieillissement.

Le temps de vie des familles varie selon la manière dont l'espace est organisé. Les centres villes sont différents des banlieues et leurs différences se répercutent sur la vie des familles. Celle-ci varie aussi selon la manière dont nous utilisons l'espace, pour vivre ensemble, nous déplacer, etc. Il en est de même des dépenses des familles dans une certaine mesure.

La relation temps / espace ressort d'ailleurs de l'idée du développement durable, qui fonde la réflexion du Conseil de la famille et de l'enfance sur les villes et la vie des familles.

¹ En 2003, après les fusions municipales, le territoire de Gatineau regroupait 229 000 personnes, soit la 5^{ième} collectivité locale la plus peuplée du Québec. Gatineau passera au 4^{ième} rang en 2006, devant Longueuil.

Le développement durable

Le développement durable intègre le développement social; il cherche à allier vitalité socioéconomique, qualité de vie, démocratie locale et respect de l'environnement.

En matière de politiques familiales, l'approche a de nombreux avantages :

- ❑ elle est globale et oblige à prendre en compte les interdépendances entre les différents secteurs d'activité (l'économie, la culture,...)
- ❑ elle favorise l'intégration, la cohérence des politiques, qui donnent ainsi de meilleurs résultats.

Cette perspective permet que l'aménagement du temps et du milieu de vie :

- ❑ favorise la réalisation du désir d'enfant
- ❑ soutienne l'épanouissement des familles et de leurs membres
- ❑ et facilite une saine adaptation au vieillissement de la population.

L'idée du développement durable a d'ailleurs inspiré la réflexion critique sur l'aménagement urbain dont nous héritons maintenant.

L'aménagement du territoire en question

Durant les dernières décennies, la taille du territoire occupé par les villes a augmenté considérablement, beaucoup plus que celle de leur population. Les nouveaux quartiers et les nouvelles villes se sont multipliés à la périphérie des anciennes villes et la majorité des jeunes familles s'y sont installées.

Cette croissance urbaine, qu'on a appelé étalement urbain, vient de la mise en place du modèle d'aménagement des nouveaux quartiers.

Les idées de densité et de mixité, à la base des centres villes, n'étaient plus à la mode. On a donc construit beaucoup de maisons unifamiliales dans les banlieues et on en a fait des zones résidentielles (d'où l'appellation de villes dortoirs).

En tournant le dos à la densité et à la mixité, le nouvel aménagement du territoire augmentait donc les distances à franchir quotidiennement pour répondre à ses besoins.

La marche et la bicyclette devenaient des moyens de transport inadaptés à la nouvelle géographie. Dans les banlieues, beaucoup d'enfants habitent trop loin de l'école du quartier pour s'y rendre à pied, seuls ou accompagnés de leurs parents.

L'autobus devenait lui aussi inadapté pour aller plus loin qu'à l'école du quartier. La faible densité de population et l'éclatement des destinations le disqualifiaient. Sa disqualification a d'ailleurs été inscrite dans le design des rues. Et les plans d'aménagement ne prévoyaient pas de stationnements incitatifs d'où les cyclistes et les automobilistes auraient pu prendre l'autobus.

Les ménages, les familles surtout, se sont donc retrouvées devant le choix suivant :

- acheter une automobile, ou deux, à mesure que les mères se retrouvaient sur le marché du travail
- ou habiter au centre ville, ou tenter de le faire, si on n'avait pas les moyens de posséder une automobile.

Les centres villes n'avaient pas la cote à ce moment-là; même les pouvoirs publics les négligeaient. Ils ont donc rassemblé plus que leur part des familles et des personnes à faible revenu.

Les familles qui en avaient les moyens financiers se sont retrouvées dans les banlieues, ont acquis une automobile ou deux et les parents ont assumé l'essentiel du transport de leurs enfants ou de leurs adolescents, excepté entre le domicile et l'école.

Les choix collectifs d'aménagement du territoire que je viens d'esquisser et leurs conséquences sur les transports ont eu et ont encore des impacts sur le budget, le temps et le milieu de vie des familles. Commençons par le budget consacré au transport.

Des dépenses de transport élevées

La propriété d'un véhicule automobile coûte cher. Le Club automobile du Québec a estimé qu'il en coûtait entre 8 500 et 8 900\$ pour posséder une Cavalier LS et rouler 18 000 km par année ces dernières années.

En 2000 au Québec, le transport a accaparé 20,1% des dépenses de consommation des couples avec enfant(s). Ceux-ci ont dépensé, dans leur budget, plus pour se transporter que pour se nourrir. Ils ont consacré 18,2% de leurs dépenses de consommation à l'alimentation.

Les familles monoparentales ont dépensé plus pour s'alimenter que pour se transporter (19,5% à l'alimentation et 16,8% au transport), mais leur facture de transport apparaît quand même élevée.

Bon nombre de familles possèdent un revenu leur permettant d'assumer des coûts de transport élevés sans se priver ou s'endetter.

Mais ce n'est pas le cas de l'ensemble des familles. Le taux d'endettement à la consommation est passé de 20,2 à 25,6 % entre 1991 et 2001².

Les familles ont le sentiment d'être étouffées financièrement et l'expriment de diverses façons. Compte tenu de l'importance des dépenses de transport, il semble possible d'attribuer une part du malaise financier des familles à ces dépenses.

Le choix automobile inscrit dans l'aménagement du territoire a d'autres conséquences sur le temps des familles, par le biais de ses effets sur les voisinages.

Le voisinage et le temps des familles avec de jeunes enfants

Quand on regarde le monde extérieur avec des yeux d'enfants, on commence par le voisinage, l'espace qui entoure la résidence.

Les enfants aiment aller jouer dehors, ils apprécient beaucoup les espaces extérieurs adjacents à la maison. Mais ils ont de moins en moins accès au voisinage pour jouer, à cause de la circulation³.

² Le taux d'endettement à la consommation, c'est le rapport entre le total des prêts non hypothécaires aux particuliers et le revenu personnel disponible (le revenu après impôts).

Les parents craignent les menaces que représente, entre autres, le trafic pour la sécurité des enfants et ils leur interdisent d'aller jouer dehors. Ils ont souvent raison.

Dans les pays industrialisés, les accidents de la circulation constituent un risque considérable pour la vie et la santé des enfants, en particulier les accidents piétonniers. Les enfants ont d'ailleurs peur de la circulation. En 1999, une vaste enquête a été réalisée sur le développement des enfants au Québec. Près de la moitié des enfants de 9 ans interrogés ont mentionné la peur de la circulation automobile comme principal motif de l'insécurité ressentie sur le chemin de l'école.

Le risque d'accidents piétonniers est plus élevé dans les centres villes, surtout pour les enfants des familles pauvres qui vivent dans une rue commerciale. Les enfants des banlieues sont aussi tentés de jouer dans la rue. Ils sont alors exposés à une circulation assez abondante et rapide. D'ailleurs, les parents des banlieues adressent assez régulièrement des réclamations aux élus municipaux par rapport à la circulation automobile.

La rue n'est pas le seul espace extérieur non construit du voisinage, mais les cours des banlieues sont souvent petites et isolées les unes des autres. La rue devient donc le premier espace de proximité suffisamment grand et facilement accessible.

Les vieux quartiers ont des cours donnant sur les ruelles, qui les unissent. Mais les ruelles et les cours servent principalement au stationnement et à la circulation automobiles. Il est donc prudent de ne pas laisser les jeunes enfants y jouer seuls. Par ailleurs, il manque d'espace pour « vivre dehors » et tisser des liens nécessaires à l'entraide et à la renaturalisation du voisinage⁴.

³ Cette affirmation, et les données sur la circulation qui vont suivre, sont tirées de la revue de littérature sur l'environnement urbain et les enfants publiée par la psychologue Sylvie Jutras de l'UQAM en 2003. Madame Jutras en a publié l'essentiel dans le bulletin du Carrefour action municipale et famille.

⁴ Les chercheurs qui ont observé les effets de la nature sur les enfants ont fait des constations très intéressantes. Selon Madame Jutras, ils ont constaté que les éléments naturels comme la végétation, l'eau, la terre et la vie animale attirent et stimulent les enfants. Ils signalent aussi que dans les quartiers pauvres, les effets positifs des espaces verts sont considérables. La présence de matériaux naturels encourage les activités impliquant les grands muscles par le jeu de cachette dans les buissons ou par l'escalade des pierres et des arbres. L'exploration des éléments construits et naturels contribue au développement cognitif, tandis que l'utilisation d'équipements par plusieurs enfants à la fois favorise le développement social.

Un milieu physique favorable aux rencontres a aussi des avantages pour la sécurité. Les risques associés à la criminalité ou la crainte qu'elle suscite sont suffisamment présents dans les voisinages, surtout dans les plus pauvres, pour menacer les enfants et inquiéter les parents. L'intervention de la police municipale est requise, de concert avec les autres ressources capables d'aider à décourager la criminalité et à supporter le voisinage dans son action pour la prévenir.

La situation financière des jeunes familles

La revalorisation d'un territoire n'est pas complète sans que les familles ne disposent d'un revenu adéquat.

Beaucoup de jeunes familles n'en sont pas là. Dans son dernier rapport sur la situation et les besoins des familles, qui s'intitule *Les parents au quotidien*, le Conseil constate :

- ❑ que le plus grand nombre de naissances surviennent chez des parents âgés de 20 à 35 ans ;
- ❑ que le travail atypique, la précarité d'emploi et la pauvreté touchent surtout ce groupe social;
- ❑ que cette situation a un impact sur la décision d'avoir des enfants, sur le moment choisi et sur le nombre d'enfants.

Les villes ont des leviers pour agir sur les revenus et les dépenses des familles :

1. elles sont de plus en plus impliquées dans le développement socioéconomique local et régional;
2. elles peuvent faire que l'accès à leurs services soit gratuit ou que les tarifs soient réduits pour les familles;
3. les villes peuvent agir sur le nombre de logements à prix réduit disponibles aux familles;
4. elles peuvent encore se faire les ambassadrices des familles pour que le marché du travail et l'État leur permettent d'accéder à des revenus suffisants et stables.

Les gouvernements locaux et les collectivités locales ont beaucoup à gagner, il me semble, à contribuer à sortir les familles de la pauvreté.

Les familles vivant avec des adolescents ou des jeunes adultes à la maison

Les familles avec adolescents constituaient le thème du *Rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, produit par le Conseil.

Nous y avons constaté que les adolescents sont trop souvent oubliés et mésestimés par la société. À titre d'exemple, les adolescents et les jeunes adultes forment une population plus nombreuse qu'on ne le pense habituellement. Selon l'Institut de la statistique, le Québec comptait en 2003 :

- près de 560 000 jeunes de 12-17 ans. C'est plus que la population de la nouvelle ville de Québec.
- un peu plus de 1 200 000 jeunes de 18-29 ans. C'est plus que la population de l'ancienne ville de Montréal.

Les jeunes, mêmes mineurs, ne vivent pas tous avec leurs parents. Les situations varient beaucoup. Cependant, des jeunes qui ont dépassé de beaucoup la vingtaine reviennent chez les parents et y demeurent longtemps.

La précarité de revenu et d'emploi caractérise la situation de plusieurs. Elle fait en sorte que la période d'émancipation s'allonge et affecte la relation familiale et les conditions de vie de tous.

Les adolescents et les jeunes adultes ont des capacités, des besoins et des aspirations qui ne sont pas ceux des enfants et qui peuvent changer rapidement durant cette période de leur vie. Leur entourage, comme les villes, doivent accepter leur réalité et s'y adapter, pour que leur changement réussisse.

La société a cependant une fausse perception de l'adolescence; comme si cette période était toujours très éprouvante pour les jeunes... et pour leurs parents. C'est loin d'être le cas, même si elle comporte des remises en question de l'autorité, parentale et autre. Le Conseil estime qu'il faut faire preuve de plus de tolérance et de fierté envers les jeunes.

Ils aiment se regrouper. Les maisons de jeunes conviennent à un certain nombre d'adolescents et doivent être soutenues. Il faut aussi augmenter le nombre de lieux adéquats pour permettre à plus de jeunes d'être ensemble.

Un certain nombre d'entre eux sont aux prises avec des problèmes sociaux qui demandent des interventions bien ciblées et concertées de divers organismes (ex. grossesse hâtive, itinérance, maladies mentales). Les villes sont bien placées pour concerter et soutenir l'action requise.

Les jeunes aiment à se déplacer en ville et ont aussi besoin de le faire (études, travail, engagement social). Ils forment probablement le groupe d'âge qui utilise le plus le transport en commun urbain.

En investissant dans le transport en commun, les villes et les collectivités locales posent un geste important pour les jeunes. En plus, elles évitent aux parents d'avoir à « faire le taxi » et leur redonnent du temps libre.

Les jeunes détiennent une expertise de vie méconnue et peu utilisée. Les institutions n'ont pas encore le réflexe de les inclure dans les décisions.

La ville de Gatineau a associé les jeunes à la démarche de la politique familiale. C'est une heureuse initiative, de nature à permettre des rapprochements avec les familles vieillissantes.

Les familles vieillissantes

On voit déjà un bon nombre d'aînés dans nos quartiers et dans nos villes. Mais on en verra bien davantage dans l'avenir. **Dans moins de 50 ans, 50% de la population pourrait avoir 50 ans et plus.**

Le vieillissement représente un défi considérable pour les familles et pour les villes. Il demande toutes sortes de changements dans la manière d'aborder les situations, d'imaginer et d'organiser la vie en ville. Le vieillissement offre ainsi une foule d'occasions d'innover et de transformer pour le mieux les voisinages, les quartiers et la ville dans son ensemble.

Le défi du vieillissement

Plusieurs adultes, des femmes surtout, donnent beaucoup de leur temps à leurs parents ou beaux-parents. Plusieurs femmes s'occupent déjà de leur conjoint malade ou en perte d'autonomie. Dans son *Avis intitulé Le vieillissement : un choc pour les familles ?* le Conseil a reconnu qu'on demande déjà trop à plusieurs de ces aidantes et aidants. La collectivité locale et son gouvernement doivent donc les soutenir de différentes façons.

Il faut aussi prévenir les besoins d'aide. C'est très important de permettre aux aînés de rester autonomes le plus longtemps possible. C'est important pour leur dignité, la dépendance n'est pas facile à vivre, et pour bénéficier de leur contribution à la vie collective.

Les compétences que la ville détient font d'elle un acteur de première importance dans le défi du vieillissement. En agissant sur l'aménagement du territoire, la circulation, le transport, par exemple, elle peut contribuer à ce que les familles et la collectivité de Gatineau relèvent le défi avec succès.

Par ailleurs, en adoptant une perspective intergénérationnelle pour répondre aux besoins et aux aspirations des aînés, elle va probablement améliorer la vie en ville de l'ensemble des familles.

Le vieillissement demande de faciliter les déplacements à pied. Circuler dans le voisinage est une bonne façon de se maintenir en bonne forme, physique et mentale⁵.

C'est nécessaire également pour se procurer des biens et des services utiles à la vie de tous les jours.

Faciliter la marche peut se faire de plusieurs façons : en ajoutant des aires de repos, en donnant plus de temps pour traverser les rues, en diminuant les distances à franchir aux intersections les plus achalandées. Les enfants en profiteront, comme tous les piétons.

Les aînés aiment aussi à se déplacer sur de longues distances. Un bon nombre, particulièrement les femmes ne possèdent pas d'automobile. Même celles et ceux qui en possèdent une préfèrent parfois prendre le transport en commun.

Par ailleurs, ce n'est pas tous les jours qu'on doit se déplacer sur de longues distances quand on est à la retraite. On a donc moins besoin de posséder une automobile⁶.

Posséder une automobile pourrait aussi devenir hors de portée de plusieurs retraités. Les revenus de plusieurs, semble-t-il, ne seront pas aussi élevés qu'on l'attendait, avant la dévaluation des épargnes. De plus, toutes les personnes vieillissantes n'ont pas la capacité physique de conduire un véhicule. Pour toutes ces raisons, le Conseil a tendance à penser que le vieillissement favorise la combinaison de différents moyens de transport.

⁵ Récemment, des chercheuses écrivaient que les études sur les voisinages représentent une avenue de recherche fort prometteuse pour la compréhension des déterminants socio-environnementaux d'un vieillissement en santé

⁶ Le géographe Paul Villeneuve écrit que l'augmentation de la proportion de vieux, qui ont en général des taux de mobilité moindres, contribue à un ralentissement de la progression des déplacements en automobile.

Chose certaine, le Conseil souhaite que la ville et la collectivité de Gatineau continuent d'encourager la marche, la bicyclette, et les transports adaptés pour toutes et tous, y compris les personnes âgées ou handicapées, etc.

Le vieillissement vous y aidera d'ailleurs, car il favorise le réaménagement des banlieues. Dans une société vieillissante, il faut consolider les milieux existants et les transformer pour répondre aux nouveaux besoins, plutôt que de poursuivre l'étalement urbain⁷.

Les aînés ressentent de l'attachement aux quartiers qu'ils ont contribué à construire. Ils souhaitent y demeurer et trouver à proximité davantage de services et de biens utiles à la vie de tous les jours. Certains sont prêts à convertir leurs maisons en habitation intergénérationnelle, pour y accueillir des membres de leurs familles.

La transformation des banlieues représente un défi considérable, et demandera des investissements sur une longue durée. Mais il est possible que tout le territoire et toutes les familles en profitent.

La mobilisation de la collectivité de Gatineau autour de la politique familiale doit continuer

Bien vivre en ville quand on est une famille requiert toutes sortes de conditions et de moyens. Les familles ne peuvent pas les réunir seules. Le Conseil de la famille et de l'enfance insiste souvent pour affirmer qu'elles ont besoin d'un soutien collectif.

Une partie de ce soutien peut et doit provenir du milieu de vie, du milieu local. C'est le sens de la politique familiale municipale, dont les familles de Gatineau ont peut-être déjà commencé à bénéficier.

Le Conseil de ville de Gatineau a lancé l'élaboration d'une politique familiale locale et il va bientôt l'adopter. Il lui restera à attribuer les ressources nécessaires à la réalisation de sa politique... et à continuer de mobiliser un ensemble d'acteurs et de ressources de Gatineau en faveur des familles.

⁷ C'est ce que montre *La banlieue revisitée*, un livre, jugé remarquable, paru en 2002. Les auteurs y traitent des premières banlieues, où habitent dans des maisons unifamiliales bon nombre de couples dont les enfants ont quitté la maison.

Les élus et les fonctionnaires ont sollicité la participation de plusieurs citoyens pour l'élaboration de sa politique, afin de lui donner une plus grande pertinence et plus d'enracinement.

Maintenant, toute la collectivité de Gatineau doit se mobiliser pour que le milieu et le temps de vie des familles soient de plus en plus satisfaisants.

J'invite la ville à solliciter et à soutenir l'engagement des aînés dans la réalisation de la politique et celle de projets d'amélioration de la vie en ville qui bénéficient à toutes les générations. Et dans tous les milieux sociaux.

Je ferai un appel spécial aux personnes et aux groupes qui travaillent dans les grands services publics (écoles, CLSC...).

Vous êtes des acteurs locaux majeurs, tout en appartenant aux grands réseaux institutionnels. Les familles et la ville de Gatineau ont besoin de la meilleure collaboration que vous pouvez offrir.

Quant au Conseil de la famille et de l'enfance, il va vous appuyer, notamment en rappelant à l'État central qu'il est un partenaire de premier plan, en lui indiquant régulièrement qu'il détient une part importante de la clé du succès de votre politique familiale.

Merci beaucoup, au nom des familles de Gatineau et du Québec.